L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 30 DECEMBRE 1857.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
G. F. WEISSE. H. DUPEUR.
E. DUVERGER. S. HARDY.

Rue de Chartres No. 85, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 30 DECEMBRE.

☞ Pour le FEUILLETON voir à la 2me page.

Ventes à l'encan du ce jour.

PAR N. VIGNE—Bijouterie Rue de Paris (grande vente, par continuation)

PAR BLACK & LACROIX—Chemises, marchandises sèches.

La Constitution du Kansas.

Les journaux de St Louis nous apportent les nouvelles du Kansas que résument un de nos derniers bulletins télégraphiques. Elles sont du 19 décembre. La veille, le général Harney avait donné l'ordre à deux compagnies commandées par le capitaine Sturgis de se rendre en toute hâte au fort Scott pour réprimer des troubles qui avaient éclaté dans cette localité. Trois cents républicains noirs s'y étaient réunis pour s'emparer de quelques actes d'accusation (*indictments*) qui se trouvaient au greffe du tribunal. Ils voulaient faire disparaître ces pièces compromettantes, et le bruit courait que trois personnes avaient été tuées. On disait aussi que le célèbre Jim Lane avait mis quelques-uns de ses bandits au service des républicains-noirs, et l'envoi des troupes au fort Scott avait pour objet d'empêcher l'effusion de sang.

La législature républicaine noire s'est ajournée sans avoir décrété de mesure importante. Le gouverneur Stanton a frappé de son veto plusieurs lois qu'elle avait votées. Le seul bill qui ait été promulgué a rapport à la constitution de Lecompton qui revoque les habitants du territoire pour le 4 janvier et les autorise à "voter pour ou contre la constitution". Le scrutin n'en a pas moins été ouvert le jour désigné par la convention de Lecompton, et une dépêche que nous avons publiée hier annonce que la majorité des électeurs du territoire s'est prononcée en faveur de la constitution avec la clause qui décrète l'établissement de l'esclavage. Il est clair que les free-soilers se sont abstenus, car ils sont en majorité au Kansas. Le général Harney avait pris toutes les précautions nécessaires pour protéger les électeurs et prévenir la violence.

L'abstention des républicains-noirs est regrettable, car quand il s'agit d'une question aussi grave que celle qui était soumise aux habitans du Kansas, il est du devoir de tous les citoyens de prendre part au scrutin et d'exprimer leur volonté. Le vote d'adhésion donné par les partisans de l'esclavage n'en est pas moins légitime et la constitution du Kansas sera maintenant soumise au Congrès.

Celui-ci l'acceptera-t-il? Le Président, dans son message, n'a pas formellement engagé les chambres à ratifier l'œuvre de la convention de Lecompton. Il s'est contenté de dire que l'Assemblée constituante du Kansas, en se soumettant au peuple qu'une clause du pacte fondamental qu'elle avait élaborée, n'a violé aucune règle constitutionnelle ni aucun principe démocratique. L'administration doit cependant désirer l'adoption de la constitution du Kansas par le Congrès.

Nous ne serions pas étonnés que le Sénat l'acceptat. Le président y exerce une influence considérable, et les représentans des Etats à esclaves y comptent presque autant de suffrages que ceux des Etats libres. Les sénateurs démocrates de quelques uns de ces derniers Etats n'hésiteront pas non plus à se ranger du côté de l'administration. Mais il n'est pas probable que la Chambre suive l'exemple du Sénat. M. Douglas peut disposer du vote de tous les représentans du nord-ouest; leurs suffrages seront certainement contraires à l'acceptation de la constitution du Kansas. Les démocrates des Etats libres éprouveraient aussi en général une extrême répugnance à ratifier l'œuvre de la convention de Lecompton.

Il importe cependant à la stabilité du parti démocratique que la division ne s'introduise pas dans son sein. Si les représentans démocrates du Nord se séparent des représentans démocrates du Sud et repoussent la constitution du Kansas, il est à craindre que la même scission ne s'opère entre la démocratie du Nord et la démocratie du Sud.

Les fidèles s'imaginent déjà à imaginer un moyen terme pour réunir le Nord et le Sud sur un terrain en quelque sorte neutre. Voici, s'il faut en croire un correspondant du *Herald* de New-York de plus qu'un traité arrêté de concert quelques démocrates des Etats libres et des Etats à esclaves. Lorsque l'œuvre de la convention de Lecompton sera présentée à la chambre, on proposera l'adoption pure et simple d'une résolution dans laquelle il sera déclaré que le Congrès accepte la constitution du Kansas "et qu'elle sera soumise à la ratification définitive du peuple du territoire." De sorte que tout en ayant l'air d'approuver l'assemblée constituante du Kansas on désavouera son acte en ordonnant que le peuple soit consulté une seconde fois.

Nous ne voyons pas cependant d'autre moyen d'empêcher la discorde de s'introduire dans le camp démocratique. Quelque équivoque que soit la mesure, nous ne doutons pas que les démocrates du Nord ne l'adoptent avec empressement. Ceux du sud ne se montreront peut-être pas tout d'abord aussi accommodans, mais nous ne serions pas étonnés que la plupart ne finissent par donner leur adhésion au plan dont il s'agit. Dans ce cas, la constitution renvoyée aux habitans du Kansas sera condamnée définitivement, et une autre convention, composée cette fois d'une majorité de free-soilers, dotera le futur Etat d'une charte qui interdira l'esclavage. De toute façon, il nous semble bien difficile que le Kansas ne se range pas tôt ou tard parmi les Etats libres.

L'armée d'Utah.

Le dernier courrier arrivé au Fort Leavenworth y a apporté la nouvelle que les divers détachements composant la petite armée d'Utah avaient, d'après le plan arrêté d'avance, opéré leur jonction à Black's Fork. Vis-se dirigeaient sur le fort Bridger dont ils n'étaient qu'à une petite distance. Leur marche est très lente; il leur arrive quelquefois de ne faire que deux ou trois milles par jour. Un grand nombre de chevaux et de mulets avaient déjà succombé aux fatigues de la route et aux intempéries de la saison, mais les troupes étaient pleines d'ardeur et avaient des vivres en abondance pour tout l'hiver. Elles ont pris leurs précautions contre les frimas et contre les Mormons, et elles ne craignent pas plus les uns que les autres. Tous les convois sont arrivés au camp.

Le fort Bridger n'est qu'à cent treize milles de la ville du Grand Lac Salé, mais tous les obstacles sont accumulés sur cet étroit espace. La vallée au fond de laquelle est bâtie la ville saintde des Mormons et dans laquelle nos troupes doivent pénétrer, est entourée de hautes montagnes dont la neige rend les passes impraticables. Nos soldats pourront-ils se frayer un chemin à travers ces obstacles? S'ils y parviennent les Mormons seront soumis avant la fin de l'hiver. Dans le cas contraire, la colonne devra attendre le printemps hors de la vallée.

Le bruit que deux compagnies du cinquième d'infanterie avaient éprouvé un revers, est complètement dénué de fondement. Les troupes américaines ne paraissent avoir aucune appréhension sur l'issue de la campagne et elles se préoccupent surtout des pertes des fanatiques de Brigham Young et de ses amis.

Trente-cinq compagnies sont en ce moment réunies au Kansas, prêtes au premier signal à se mettre en route pour le territoire d'Utah. Il n'est pas probable cependant qu'elles reçoivent l'ordre de s'aventurer dans les plaines avant le mois d'avril. Les nouveaux régiments dont le Congrès, à la demande du président, ordonnera l'organisation, pourront également se mettre en route au printemps.

On voit que la résistance est impossible aux Mormons. Leur seul espoir était que nos soldats périssent de faim ou de froid au milieu des déserts qu'ils ont eu à traverser. Ils ont échappé, grâce aux mesures de prévoyance prises par les autorités militaires, au sort qui leur semblait certainement les atteindre. Ils ne sont maintenant d'autre alternative que de reconnaître doucement l'autorité des nouveaux fonctionnaires que leur envoie le gouvernement, ou de déserter leur Jérusalem et d'aller en construire une autre sur la crête de quelque montagne escarpée. Grand bien leur fasse!

TRAVAUX D'ORLEANS.—Demain, jeudi, reprise du chef-d'œuvre de Rossini, interprété par les principaux artistes du théâtre. Nous avons trop bonne opinion du goût musical des habitués du Théâtre d'Orléans pour ne pas être assuré d'avance que *Guillaume Tell* sera salle comble demain soir. Ce magnifique ouvrage sera chanté par MM. Julian, Rauch, Junca, Villa, Holtzem et Mesdames Paola et Latouche. Toutes les forces instrumentales et chorales ont été également mises en réquisition pour cette reprise, qui ne peut manquer d'obtenir un éclatant succès.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles additionnelles de Nicaragua.

Le général Walker.

New-York, 29 décembre.—Le commodore Paulding, du *Wabash*, a débarqué 350 hommes et capturé Walker et des compagnons. Walker avait déjà pris le fort Castillo ainsi que quatre des steamers de la rivière.

Le colonel Frank Anderson occupe toujours Castillo avec 50 hommes d'élite.

Le steamer de la rivière San Juan, C. Morgan, a été cédé à la garde du consul américain à Greytown.

Martinez a été du président du Nicaragua; il fait d'actifs préparatifs de guerre contre Costa Rica.

Ce dernier était a envoyé 400 hommes contre le colonel Anderson.

LE COMMODORE PAULDING.

Washington, 29.—Les instructions au commodore Paulding étaient nécessairement générales: il n'était pas possible au gouvernement de prévoir les éventualités. Du reste, rien ne paraît avoir été arrêté avant les rapports officiels de Paulding.

New-York, même date.—Le correspondant du *Herald* dit que Paulding a fait sans les instructions autres que celles adressées à tous les officiers du gouvernement, depuis quelque temps, pour prévenir la violation des lois de neutralité.

Il est rapporté ensuite que l'administration désavoue et désapprouve la conduite du commodore Paulding et qu'elle doit demander un compte sévère à ce dernier.

Le correspondant du *Times* mande que Cass déclare l'arrestation de Walker illégale, inexcusable et non autorisée, ajoutant que Paulding doit être certainement et immédiatement cassé, et devant une cour martiale.

Les amis de Walker croient que Paulding a agi sous l'ordre d'instructions secrètes.

OPINION DU SUD.—A New-York, les hommes du sud avancent qu'il est du devoir du Président de renvoyer Walker et ses hommes sur un bâtiment de l'Etat.

DE MOBILE.—New-York, 29.—On apprend de Mobile qu'il existe une grande émotion, par suite de l'arrestation de Walker.

Le Fashion et la Havane.

New-York, 29.—L'*Empire City*, parti de la Havane le 25, est arrivé à New-York.—Le *Grenada* est entré le 23 dans le port de la Havane. Sur cette dernière place, les prix du sucre s'améliorent, le fret est languissant. Le steamer *Fashion*, capitaine Vaughin, et la frégate de guerre des Etats-Unis *Saratoga*, étaient à la Havane.

POLITIQUE.

Philadelphie, 29.—A un *mass meeting* tenu en cette ville, les rues du Président, relativement au Kansas, ont été approuvées. Il y avait peu d'enthousiasme.

VOYAGE DU KANSAS.

St-Louis, 29.—Le *Républicain* publie des lettres annonçant que la convention de Lawrence, le 23, devait décider si l'élection des officiers d'Etat doit avoir lieu en janvier.—Beaucoup adoptent cette mesure, comme devant ruiner le gouvernement d'Etat.—Stanton est proposé comme candidat à la place de gouverneur.

EFFET DES NOUVELLES DU NICARAGUA A MOBILE.

Consternation; d'une assemblée d'indignation.

Mobile, 29 décembre.—Il règne la plus grande effervescence ici, à cause de l'intervention du gouvernement dans les affaires du Nicaragua.

Un *meeting d'indignation* est convoqué malgré la nouvelle que M. Cass désapprouve la conduite du commandant Paulding.

Le juge Gayle, de la Cour fédérale, a donné sa décision contre l'expédition de la goélette Susan, en se basant sur la non-juridiction; mais il pense que la détention est illégale.

PASSAGES.

Vicksburg, 29.—Passent et descendaient, Hope à 11 heures, la nuit dernière. Arctic à 2 heures, Maria Denning à 3, Baltic à 10, Eastport à 11, ce matin, et, cette après-midi, John Warner, à 1 heure, Planter à 4, Alonzo Child, à 5 heures.

LA GRANDE TOMBOLA DU THÉATRE D'ORLÉANS. Nous apprenons avec plaisir que les billets de la grande tombola du théâtre se placent rapidement, et que sous peu de jours, on a l'espoir de pouvoir annoncer la date du tirage des numéros.

Des listes ont été placées entre les mains de quelques uns de nos concitoyens les plus honorablement connus en cette ville, et de plus, M. Hy. Rex, le commédien du théâtre, tiendra toujours un certain nombre de coupons à la disposition des personnes qui voudraient s'en procurer.

Nous le répétons—il ne s'agit pas ici d'une spéculation particulière, mais bien d'un établissement qui intéresse au plus haut degré toutes les habitans de cette ville. Le théâtre d'Orléans attire ici pendant l'hiver une quantité de personnes dont les dépenses contribuent à faire prospérer le commerce—il est pour toute notre ancienne population un lieu de réunion, nous pourrions même ajouter, un puissant aliment intellectuel et un centre de sociabilité élégante et de jouissances rationnelles.

Unissons donc tous nos efforts pour ne pas laisser péricliter un établissement qui est l'honneur de cette ville, et dont la fermeture créerait un vide immense parmi nous. Qui hésiterait, d'ailleurs, à s'accorder l'agréable perspective d'échanger contre une modique somme soit une loge, soit une stalle d'orchestre ou de parterre, dont la jouissance lui est assurée pendant deux ou trois saisons théâtrales? Aussi l'empressement avec lequel les billets sont enlevés ne nous étonne-t-il nullement, et nous attendons sous à assister bientôt au tirage de la Tombola.

LECTURES SUR LA GUERRE DE CRIMÉE.—On verra par une correspondance insérée plus loin que le capitaine H. de Rivière, que nous avons déjà présenté à nos lecteurs, cédant aux sollicitations de plusieurs officiers et de quelques-uns de nos fonctionnaires, fera dans deux séances le récit de la mémorable campagne de Crimée. La première lecture aura lieu lundi prochain, 4 janvier, et la seconde le lundi suivant prochain, 11 janvier. M. de Rivière prendra la parole en anglais dans la première séance et en français dans la seconde.

OLYMPE & CO, 34, *rue de Chartres*.—Il est des maisons privilégiées dont le nom seul évoque des idées d'élégance, de luxe, de distinction; de ce nombre est la maison Olympe & Co. qui annonce aujourd'hui, dans l'*Abeille*, l'ouverture de modes et de nouveautés. Nous avons entendu des juges compétens,—des dames,—en causer: ces modes et ces nouveautés sont réellement d'un goût exquis, parfaites comme fraîcheur et qualité, charmantes, et nous comprenons la réputation qui les suit; c'est la réputation de la mode, la plus difficile de toutes, la plus exigeante, mais qui ne s'attache guère qu'aux maisons qui la méritent.

BIJOUTERIE FINE AU PRIX COURANT.—P. N. RIVERA, rue Royale, 156, au coin de la rue St Pierre, annonce aujourd'hui dans nos colonnes qu'il vente au *prix coûtant* la belle bijouterie fine qu'il vient de recevoir d'Europe. Il fora de grands sacrifices pour faciliter l'écoulement de son magnifique assortiment et permettre à ceux qui n'ont pas encore acheté les présents qu'ils doivent offrir à l'occasion du nouvel an de faire chez lui leurs emplettes à des conditions très avantageuses.

CANDÉLABRES, LUSTRES, ETC.—ALLEN HILL, 206 rue Baronne, derrière l'Hôtel de Ville, est l'agent d'une des plus riches fabriques de candélabres, lustres, etc., destinés à l'éclairage au gaz. Aussi l'assortiment qu'il vient de recevoir est-il complet sous tous les rapports: il se fait en outre remarquer par le cachet artistique des ornements ainsi que l'élégance de la forme que d'habiles ouvriers ont donnée au bronze. Nous engageons vivement les propriétaires d'établissements publics et de maisons particulières à visiter le beau magasin de la rue Baronne. Ils y trouveront en outre des manteaux de cheminée en marbre, des statues et des groupes également en marbre, des *grates*, etc., le tout à des prix extrêmement modérés. Voir aux annonces.

[Correspondance.]

Nelle Orléans, 28 décembre 1857.

Au capitaine H. A. de Rivière.

Monsieur,

En vous souhaitant la bienvenue, permettez moi de dire que nous le faisons avec d'autant plus de plaisir que nous avons appris qu'en votre qualité d'officier d'un des corps les plus distingués de l'armée française, vous avez assisté et participé aux opérations des forces alliées en Crimée. Comme vous avez donné des lectures sur ce sujet, dans d'autres villes, nous espérons que vous accorderez la même faveur au public de la Nouvelle-Orléans, et qu'il lui sera donné d'entendre un récit à la fois intéressant, lucide et scientifique de ces batailles mémorables. Si vous pouvez, mais autre à d'autres engagements, répondre à notre demande, nous vous prions, au nom de la milice volontaire de la Nouvelle-Orléans, de donner une ou plusieurs lectures sur ce sujet.

Jno. L. Lewis, Maj. Genl. Com. 1re Div., M. de la Louisiane;
M. Grivot, Adj. et Insp. Genl. de la Louisiane;
H. W. Pfifer, Brig. Genl. Com. la Légion de la Louisiane;
E. L. Tracy, Brig. Genl. Com. le Brig., M. de la Louisiane;
Alexandre Derbon, Cmp. de Bat. d'Art. d'Orl.;
Saml. M. Todd, Capt. Com. Cont. Guards;
J. B. Walton, Capt. Com. Wash. Artillery;
C. de Choiseul, Col. de Reg., M. de la Lse.;
Chas. D. Drez, Capt. Com. Com. C., N. G.;
John A. Jacques, Capt. Com. A., N. G.;
Chas. M. Waterman, Maire;
E. T. Parker;
Louis H. Pilié;
T. Théard, etc. etc.

Nouvelle Orléans, 29 décembre 1857.

Messieurs,

Votre lettre de 28 courant m'honore beaucoup, et en acceptant l'invitation, je désigne LUNDI et MERCREDI soir, 4 et 6 janvier 1858, pour mes lectures.

Je dois avec respect,

Votre obéissant serviteur,

H. A. DE RIVIERE.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE.

ALDERMEN.—Bénéton à sept heures. M. Landry décompte le fantôme.

Message du maire relativement à quelques écoulés.—Déposé sur le bureau.

Autre message demandant l'usage d'un édifice, comme bureau, pour la légion de la Louisiane.—Déposé sans bureau.

Lettre du président de la Compagnie du chemin de fer de Carrollton; mémoire de citoyens se plaignant des restrictions décrétées par le Conseil au sujet de la vitesse de la locomotive de ce chemin de fer.—Soumis au comité des rues et débarcadères.

Les Assistants annoncent qu'ils ont adopté diverses résolutions des Aldermen et demandent l'assentiment de ceux-ci à plusieurs résolutions.

A la demande de M. Dupré, quelques résolutions des Assistants sont appelées et le Conseil vote de vive voix.—Celle qui propose une modification à la résolution No 3074 au sujet de réglementation du débarcadère des steamship et au débarcadère des bateaux à vapeur, est soumise à un comité de conférence.

Résolution adoptée une seconde fois par les Assistants et ébauant $2500 pour la célébration du 8 janvier.—Déposée sur le bureau.

Résolution des Assistants remettant en vigueur l'ordonnance de 1853 pour la protection des fermiers des marchés.—Soumise au comité de finances.

Résolution des Assistants autorisant le contrôleur à ébaître des mandats pour le paiement de divers comptes et des dépenses courantes.—Adoptée.

Résolution des Assistans, ordonnant la construction d'un nouveau bureau, en face de la Place Jackson, pour le greffier de la Première Cour de District.—Soumise au comité de finances.

Résolution des Assistants au sujet de la nomination d'une personne et l'emploi des mesures nécessaires pour percevoir les sommes dues à la ville.—Soumise au comité de finances.

A la demande de M. Harrison, le message du Maire et les lettres relativement aux restrictions à la vitesse de la locomotive du chemin de fer de Carrollton sont déposés sur le bureau.

Lettre d'un comité des directeurs des Ecoles Publiques, Troisième District, au sujet de la construction d'une école.—Soumise au comité de finances.

Lettre relativement à la construction de certains ponts.—Soumise au comité.

Résolution demandant le coût probable de chemins pavés en cailloux pour la ville et pour chaque district.—Adoptée.

Le Conseil approuve le rapport du comité de finances.

A la demande de M. de Labarre, le Conseil nomme à sa place M. Wiltz membre du comité de finances.

Le rapport du comité des rues et débarcadères et les rapports de quelques comités spéciaux sont lus et adoptés.

ALDERMEN ASSISTANTS.—Bénéton à sept heures. M. Magioni occupe le fauteuil.

MM. Ramsey et Stickney, élus dernièrement, sont assermentés.

Message du maire (et les mémoires qui l'accompagnent) relativement à la vitesse de la locomotive du chemin de fer de Carrollton lorsqu'elle rencontre les chars à cheval.—Soumis à un comité composé des membres du premier et du quatrième districts.

Le Conseil reconsidère l'ordonnance de la taxe et la dépose sur le bureau à une forte majorité.

Le rapport hebdomadaire du trésorier annonce qu'il reste $778 67 en caisse.

L'ordonnance de la taxe, telle qu'elle a été modifiée et adoptée par les Aldermen, est appelée de nouveau.—Les Assistants l'adoptent clause par clause, et n'y introduisent que quelques modifications peu importantes.

—La taxe de chaque marchand commissionnaire est fixée à cent piastres.—L'ordonnance ne diffère presque pas de celle de 1857.

Ordonnance des Aldermen fixant à $30 la taxe des personnes qui louent des prêts sur la Levée et à $500 celle de toute agence commerciale.—Les Assistants fixent la seconde à $75 seulement et adoptent Ordonnance. La proposition de M. Holland de la fixer à $1000 est repoussée.

Résolution des Aldermen autorisant une correspondance avec le secrétaire de la marine au sujet de l'établissement d'une école navale à la Nouvelle-Orléans—Adoptée.

Résolution des Aldermen ordonnant au forgeur des wharves du troisième district d'y faire quelques réparations qui, en cas de refus, devront être faites à ses frais par le voyer—Adoptée.

Résolution approuvant le transfert, par les commissaires de la succession McDonough, de certaines terres—Déposée sur le bureau jusqu'à la prochaine séance.

Le Conseil accepte le pavage de la rue Natchez par M. W. G. Stevens et nomme un comité qui devra s'entendre avec les Aldermen.

Résolution de M. Phelps allouant $1,500 pour la célébration du 8 janvier—Adoptée.

Le Conseil s'ajourne.

COUR DE RECORDER SYPIL.—William Stuart et Robert O'Reilly, accusés d'être entrés chez Jeremiah Sullivan, rue Delord, et d'y avoir fait du bruit, resteront en prison jusqu'au 4 du mois prochain, jour fixé pour l'interrogatoire. Ils jurent qu'ils ne diffèrent au plaignant, pour n'être pas poursuivis, des faillies qu'ils avaient volées à Hannah Nesbitt.

Joseph Mazark devra répondre, ce matin, à l'accusation d'avoir porté des armes et d'être suspect.

Joseph C. Simon, b. c. i., accusé de voler les lois en habitant l'Etat, et d'avoir chez lui l'esclave Bettie, a fourni un cautionnement de mille piastres pour répondre de sa comparution. Instruction au 6 du mois prochain.

Wm. Falkner et Richard Cleary, qu'un affidavit accuse d'être suspects et dangereux ont été écroués. Ils comparaîtront le 4 du mois prochain devant le recorder.

J. Callaghan dit que James McGann a menacé de le tuer.

TENTATIVES D'INFECTUERIES.—Des voleurs ont essayé de s'introduire, dans la nuit de lundi à mardi, chez Mme Gormas, rue Hausseau; ils ont pris la fuite à l'approche des personnes que le bruit avait éveillées.

—Nous avons annoncé qu'on a tenté de mettre le feu chez le capitaine Henry Place rue des Remparts. Le même individu a fait une seconde tentative le lendemain soir, vers une heure matin. Il a pu s'enfuir sans être pris.

Le bon petit qui a toujours prêté à qu'à ce moment et chez des artistes de modes et de nouveautés importes en cette ville par Madame Olympe non-pas seulement qu'à ceux, cette année, nouvelle et appréciée comme par le passé.

OLYMPE & Co.

Nos 34 de Chartres

CHANDELIERS
ET
INSTALLATIONS DE GAZ.

Le soussigné a obtenu l'agence d'une des meilleures et des plus grandes compagnies des Etats-Unis pour la manufacture de chandelles à gaz.

Chandelliers, Bras, Pendants, Lumières pour chambres, Pendants de salons, Lumières pour lectures, Couvre-lumière, Garde-vue, Installations, Allumeur à potentiels, etc. etc. etc.

H. B.—Toutes les installations qu'il vendra seront posées de la manière la plus satisfaisante. Lorsque la demandera, un mécanicien pratique, porteur de la lettre de la compagnie, s'occupera spécialement de la pose de tuyaux et d'installations de gaz.

Constamment en magasin, un grand assortiment de marbres de cheminées et de grates composés de statuettes en marbre, pour chambres, façons tout récemment. Marbres de cheminées et grates au complet, prêts à s'adapter jusqu'à ceux plusieurs pièces; statuettes, bronze, bronzaille et autres objets de prix, à deux cents jusqu'à mille piastres pièce.

Rigolement, toutes sortes de quincaillerie employées dans les bâtisses. Grilles et verandahs, lages et boîtes modèles, toujours en magasin.

A. CHARLES HILL,
206, rue Baronne, derrière l'Hôtel de Ville.

Un dédommagement du navire Caroline Nesmith, capitaine J. Kenney, venant de Bordeaux et à 116 cuisses vin rouge fin, St Julien, Margaux, St Emilion, St Emilly & Cos Dentourbat.

PAUL JUDE FILS & co,
37 rue St Louis

FROMAGE 750 de Hanre—23 cuisses, 3 cordaisses chacune, à vendre par
W F VERDENBURGH & CO,
20 dée 26 Vieille-Levée

LACS—3 pipes avoir, et 3 barriques et à vendre par
W F VERDENBURGH & CO,
20 dée 26 Vieille-Levée

PINTURES de Hanna—20 barilles peinture blanche, blanche, rouge et jaune, à vendre par
W F VERDENBURGH & CO,
20dée 26, Vieille-Levée

CIDRE de V.E de New-York—Au barilles, ¼ et ⅛, à vendre par W F VERDENBURGH & Co,
20dée 26 Vieille Levée

CHERRY à l'eau-de-vie—50 cuisses cerises à l'eau-de-vie, à vendre par
W F VERDENBURGH & CO,
20dée 26, Vieille-Levée

HARENGS—150 barils harengs Ecossais, à vendre par
W F VERDENBURGH & Co,
20 dée 26 Vieille-Levée

PIPES pour sucre—300 bailes pipes extra depuis, 25 livres à la pièce, à vendre par
W F VERDENBURGH & Co,
20dée 26 Vieille Levée

ZINC de New-Jersey—40 tonneaux, à vendre par
W F VERDENBURGH & CO,
20dée 26 Vieille-Levée

VINAIGRE—50 barriques vinaigre de vin blanc, à vendre par W F VERDENBURGH & Co,
20dée 26 Vieille Levée.

A VENDRE,
Pour cause de départ,
Un Café bien achalandé,

AYANT toujours fait et faisant encore aujourd'hui de bonnes affaires. Ce café est situé à l'Exposition, rue Royale, 156, au coin de la rue St Pierre, annonce aujourd'hui dans nos colonnes qu'il vente au *prix coûtant* la belle bijouterie fine qu'il vient de recevoir d'Europe. Il fora de grands sacrifices pour faciliter l'écoulement de son magnifique assortiment et permettre à ceux qui n'ont pas encore acheté les présents qu'ils doivent offrir à l'occasion du nouvel an de faire chez lui leurs emplettes à des conditions très avantageuses.

CANDÉLABRES, LUSTRES, ETC.—ALLEN HILL, 206 rue Baronne, derrière l'Hôtel de Ville, est l'agent d'une des plus riches fabriques de candélabres, lustres, etc., destinés à l'éclairage au gaz. Aussi l'assortiment qu'il vient de recevoir est-il complet sous tous les rapports: il se fait en outre remarquer par le cachet artistique des ornements ainsi que l'élégance de la forme que d'habiles ouvriers ont donnée au bronze. Nous engageons vivement les propriétaires d'établissements publics et de maisons particulières à visiter le beau magasin de la rue Baronne. Ils y trouveront en outre des manteaux de cheminée en marbre, des statues et des groupes également en marbre, des *grates*, etc., le tout à des prix extrêmement modérés. Voir aux annonces.

Déédée, mardi matin, Mme AMELIE COMMANDEUR, femme de A. Commandeur et fille de M. Edw. R. Parker, de cette ville. Ses amis et ceux de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à midi. Le convoi partira de l'Eglise St-Patrick.

Avis important aux survivants de la guerre du Mexique.

Lancaster, C. H., 12 mai 1856.

AU Dr C. M. JACKSON.—Mon cher Monsieur,—Après mon retour du Mexique, je fus atteint de cette terrible maladie qui emporte un si grand nombre de mes compagnons d'armes. Je vous prie de la dire, accompagnée de la nécrologie—résultat du climat de Mexique et de notre manière de vivre pendant la guerre. Le soulagement que je dois aux Amers Allemands de Hoofland est étonnant. Ainsi les si je recommande à ces communes (je à le faire) à tous ceux qui ont les mêmes maladies. Je suis convaincu qu'il en résultera pour eux un bienfait inestimable.

Je suis avec respect, etc. K. G. HILLIPOS,
Ex Lieutenant de la compagnie C, régiment
Palmetto, volont. de la G. S.

Demandez les AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND et assurez vous que la signature de C. M. Jackson se trouve sur l'enveloppe de chaque bouteille.

A vendre pour les marchands et marchands de toutes les villes et villages des Etats-Unis, des Indes Occidentales et des Canadas.—Prix, 75 cents la bouteille. Bureau principal, No 418, Arch Street, Philadelphie, Pa.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et détail, par
J. WRIGHT & Co,
Nos 31 et 151, rue de Chartres

COGNAC Henry Bouton, 1820 et 1824,
A vendre par
P. VIANNOU,
151 Rue Royale

ATTENTION.

Tous les ébénistes, marqueteurs, sculpteurs, etc., qui ont besoin d'ouvrage à faire, ou d'ouvrage à vendre de Bottesfort ancien, marchandise sèches, etc., qui ont besoin d'argent à 10 heures du matin, ou qui ont d'argent à 10 heures du matin, ou qui ont d'argent à 10 heures du matin, ou qui ont